

Règlement intérieur de l'ENS de Lyon

Contexte

Réactualisation du règlement intérieur

Consultation

Mise en place d'un groupe de travail composé de :

- 4 représentants de l'administration : DGS Mme O'Brien, DGS – A Mme Chams, VP Stratégie M. Parola et DAJI M. Sanzano
- 2 élu(e) s issus du CSA : Aurélien Guérin et Delphine Galiana
- 2 élus EC issus du CA : Emmanuelle Picard et Chloé Journo
- 2 élus étudiants : Wassel Bousmaha et Julie Bordier

Méthode de travail



Modifications principales

- Ecriture inclusive
- Article 3-1 : mise à jour composition du CS
- Article 5-6 : mise à disposition des procurations en séance
- Article 6-4 : élection des représentants au conseil des études et de la vie étudiante
- Article 9 : commission spécifique aux normaliens élèves et étudiants
- Article 27-5 : nouvelles compétences au sein de la Commission ED en matière de remises gracieuses
- Article 37 : domiciliation des associations
- Article 39 : suppression du terme " principe de neutralité"